

Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage

Réunion du jeudi 12 Décembre 2022
Procès-verbal n° 2

Président : M. Sébastien AUBINEAU

Présents : MM. Eddy BRANSWYK, Jacques DION, Bruno DUPUIS, Florent FAVARD, Clément PARILLAUD, Sébastien RECOUPE, Christopher DUPUIS, Jordan MORISSON, Patrick RIVIERE.

Excusés : MM. Christian DELCEL, Fabrice DUGAST, Jean-Yves KAES.

Absents : MME Cinthia ALVARADO,
MM. Benjamin BARBEAU, Léo BEULET

Approbation du PV n°1 de la CDPA.

Informations du président

Le Président tient à rappeler que lors des missions d'accompagnement, l'arbitre stagiaire est responsable de la rédaction de la feuille de match au même titre que l'accompagnateur qui doit vérifier la saisie des bonnes informations à l'issue du match.

Une FIA s'est déroulée à Poitiers du 9 au 11 décembre au CREPS de Poitiers. Au total 20 stagiaires dont 16 issus du District de la Vienne ont été formés. Sur 16 stagiaires, 11 ont été reçus pour le moment. Les stagiaires qui n'ont pas réussi l'examen sont convoqués pour le passer une seconde fois le samedi 17 décembre.

Une formation administrative aura lieu pour les arbitres stagiaires récemment formés le samedi 17 décembre.

Actions de formation continue auprès des stagiaires

Des actions de formation continue vont avoir lieu pour les arbitres stagiaires avec différentes sessions en janvier, février et mars 2023.

Plan d'action des visites de clubs en infraction avec le Statut de l'Arbitrage

Plusieurs clubs régionaux et départementaux sont en infraction avec le statut de l'arbitrage.

Quatre clubs régionaux sont en infraction avec le Statut de l'Arbitrage.

- U.E.S. Montmorillon
- E.S. Buxerolles
- La Ligugéenne
- E.S. Saint-Benoît

Ceux-ci seront visités par les Chargés de Mission en Arbitrage de la Vienne.

Au niveau départemental, ce sont 16 clubs qui sont en infraction avec le statut de l'arbitrage (de la D1 à la D4).

L'ensemble de ces clubs vont être visités par les membres de la commission afin de les aider à se mettre en règle avec le Statut de l'Arbitrage. Des binômes vont être constitués pour les visites, le statut s'arrêtant le 28 février.

Bilan des accompagnements

Il y a un manque d'accompagnateurs important. Une formation pour les accompagnateurs va être planifiée au mois de février. L'ensemble des accompagnateurs qu'ils soient nouveaux ou anciens seront convoqués.

Un document complémentaire va être mis à disposition des accompagnateurs lors des accompagnements. L'objectif est d'avoir plus d'informations sur les arbitres stagiaires pour mieux cibler leur niveau et leur proposer une progression adaptée.

Au total 22 jeunes arbitres stagiaires sont désignés tous les samedis sans compter les arbitres seniors stagiaires. Les arbitres stagiaires qui ont été vu au moins 9 matchs et dont les qualités sont avérées ne seront plus accompagnés.

Point sur l'évolution des arbitres stagiaires

Sont proposés pour être nommés arbitre senior de District :

- ABOT Romain
- BOINA Omar
- THUBERT Antoine
- SAVADOGO Assane
- TRANCHANT Julien
- VIOLEAU Alan

Sont proposés pour être nommés Jeune Arbitre de District :

- LOUEDEC Kyviann
- TERRONES Lillian
- VINCELOT Antonin

Ces nominations sont proposées sous réserve de la validation par le comité de direction du District et de la participation à la séance bilan prévue le samedi 13 mai 2023.

Questions diverses

A compter du 1^{er} janvier 2023, tous les arbitres stagiaires bénéficieront d'une observation conseil par des observateurs-conseil de la CDPA. Une formation va leur être proposé courant janvier afin d'harmoniser les analyses et de fixer les points d'attention.

Pour information, la réunion **obligatoire** de la séance bilan pour validation du titre d'arbitre de District est prévue le samedi 13 mai 2022 de 8h30 à 12h30 dans un lieu encore à définir.

Prochaine CDPA sur convocation

**Le Président,
Sébastien AUBINEAU**

**Le Secrétaire,
Jordan MORISSON**